

Relations de confiance

Afin de garantir une meilleure utilisation possible des moyens engagés dans sa démarche de RSE et atteindre ses objectifs, le Groupe IKEA a choisi concrètement de bâtir des relations avec un petit nombre d'organisations internationales et locales. Dès les années 1990, le Groupe IKEA a mis en place des **partenariats avec des ONG (Organisations non gouvernementales), ou des associations, spécialistes des questions environnementales ou sociales.**

Ces **partenariats sont des vecteurs indispensables à la mise en œuvre de sa RSE.** IKEA s'appuie sur la capacité d'expertise, de vigilance, et d'observance des pratiques de celles-ci. Ces partenaires sociaux sont aussi consultés sur la définition de la politique de développement durable du Groupe. Entreprise pionnière en la matière, une **relation de confiance** au fil du temps s'est installée entre IKEA et ses parties prenantes.

La stratégie IKEA consiste à prendre des engagements forts au niveau du groupe, matérialisés par **des partenariats** avec ces institutions pour être utile sur le terrain en fonction de la réalité locale.

La Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) s'appuie ainsi sur des actions concrètes et réelles. Les actions doivent être visibles et exemplaires.

Droits de l'homme dans ses responsabilités

Il y a quelques années, les entreprises estimaient que le développement durable se bornait à des préoccupations environnementales. Sur le terrain des Droits de l'Homme, du travail forcé, ou encore du travail des enfants, les partenariats se font plus rares car ils sont plus délicats à mettre en place.

Or **dès 1994, le Groupe IKEA a intégré les Droits de l'Homme dans ses responsabilités.** Le groupe IKEA revendique au sein de sa politique RSE son soutien à la lutte contre le travail des enfants et « des conditions de travail qui soient respectueuses des Droits de l'Homme », dans le cadre de partenariats.

IKEA®



IKEA en partenariat avec le Cerpet 1/5

Les projets sociaux du Groupe IKEA concernent en particulier **les droits des enfants, la prévention du travail des enfants et les initiatives qui aident les enfants dans leur développement et leur éducation**. Le Groupe IKEA soutient entre autres les projets sociaux suivants :

- depuis 2000, en collaboration avec l'UNICEF, lancement d'un projet de développement dans 500 villages de l'état d'Uttar Pradesh au Nord de l'Inde, où de nombreux tapis IKEA sont fabriqués et où les possibilités de scolarisation sont très limitées :
 - mise en place de centres d'apprentissage alternatifs pour intégrer le système scolaire officiel,
 - programme de vaccination et de protection des enfants.
- depuis 2000, soutien de IKEA en faveur de l'Alliance Internationale « Save the Children » pour rétablir la scolarité des enfants (exemple : action menée dans l'Ouest du Kosovo).

Protection de l'environnement dans ses responsabilités

Le bois fait partie de l'identité IKEA. C'est un excellent matériau aussi bien d'un point de vue qualitatif qu'environnemental. Il est :

- renouvelable,
- recyclable,
- et biodégradable.

Les forêts sont importantes car elles contribuent aux processus écologique et climatique dont la biodiversité et la vie humaine dépendent. Seul 1/5 des forêts naturelles intactes demeurent aujourd'hui dans le monde.

Depuis les années 1980, **le Groupe IKEA a intégré la protection de l'environnement dans ses responsabilités.**

L'objectif de IKEA à long terme est de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour que tout le bois utilisé dans ses produits provienne de forêts certifiées selon une norme de gestion forestière reconnue par IKEA.

IKEA®



IKEA en partenariat avec le Cerpet 2/5

En 1999, afin d'éviter de contribuer à la perte des forêts naturelles intactes, le Groupe IKEA décide que le bois des forêts naturelles intactes ne serait plus utilisé pour la fabrication de ses produits en bois massif. Dès lors, pour soutenir le processus, **IKEA sponsorise le Global Forest Watch (GFW), qui cartographie les zones de forêts naturelles intactes et suit le développement de ces forêts.** IKEA a versé 2,5 millions US dollars pour soutenir les travaux du GFW.

IKEA France et ses partenariats

La politique en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale est définie à l'International et se décline au niveau de chaque pays.

Le Département du Développement Durable et de la Communication IKEA France est en charge de mener cette politique au niveau national. **Dans le cadre de son Plan d'action national, il identifie les enjeux du développement durable, d'aujourd'hui et de demain en France, et les besoins de la société française.**

Pour IKEA France, les domaines d'action retenus sont ceux envers lesquels il a une légitimité de par ses métiers et activités :

- **la protection de l'environnement**

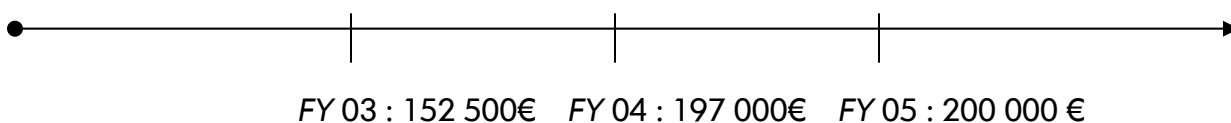
Un partenariat s'est mis en place, avec l'ONF, établissement public qui gère les forêts publiques appartenant à l'Etat ou aux collectivités locales. Il a démarré en juillet 2002, et est renouvelé chaque année. Il consiste à **valoriser des espaces naturels français en soutenant l'ONF par un don financier annuel.**



Depuis quelques années, IKEA France a choisi d'associer la vente des sapins de Noël à une opération spéciale en faveur de l'environnement : « Agir à la racine ». En achetant un sapin, le client a la possibilité de le rapporter après les fêtes et ce geste permet :

- le remboursement en bon d'achat au client et le versement d'un don par IKEA à l'ONF,
- la transformation du sapin en compost.

Pour chaque sapin rapporté, un don est fait à l'ONF. IKEA France propose donc une solution écologique pour le « recyclage du sapin ».

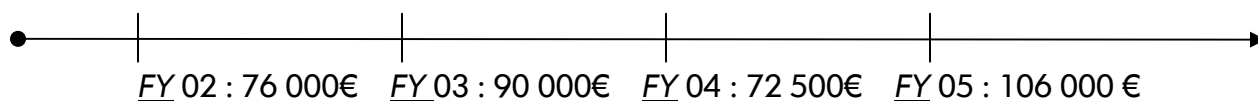


- **le respect des droits de l'enfant**

Pour faire écho aux engagements du Groupe IKEA International, IKEA France a décidé de s'impliquer dans la défense des droits des enfants en soutenant le Comité Français de l'UNICEF. **Depuis plus de 10 ans, IKEA France réalise diverses opérations permettant de soutenir financièrement les programmes de l'UNICEF :**

- accueil de stands UNICEF de vente de cartes de vœux et cadeaux en fin d'année dans l'ensemble des magasins,
- opération « Peluches », lancée tous les 20 novembre de chaque année, journée internationale des droits de l'enfant .

Pour chaque peluche vendue un don est fait à l'UNICEF.



- **l'habitat**

Depuis 2005, IKEA France a décidé de **s'engager dans la lutte contre le mal logement et s'est associé à la Fondation Abbé Pierre.**

Les partenariats nationaux	Les actions locales
<ul style="list-style-type: none">- Unicef- ONF- Fondation Abbé Pierre	<ul style="list-style-type: none">- Relayer les actions nationales le plus efficacement possible- Mener des actions propres en suivant le cadre IKEA